

# Questionnaire d'évaluation aux pratiques environnementales

Ce questionnaire devrait vous permettre d'avoir une première idée de vos pratiques avec les principes de la gestion de l'environnement et des activités de restauration. Complétez-le puis comptez le nombre de oui et de non et vous aurez une première approche sur votre niveau.

## Concernant vos approvisionnements et livraisons

**Favorisez-vous l'utilisation de produits bio, locaux ou de saisons ?**

Oui  Non

**Prenez-vous en compte l'aspect transport de vos approvisionnements : travaillez-vous sur la fréquence de vos livraisons ?**

Oui  Non

## Concernant La gestion des énergies

**Etes-vous formé ou avez-vous formé vos employés aux bonnes pratiques en matière d'énergie ?**

Oui  Non

**Avez-vous installé des outils de régulation automatique des consommations ? (minuteurs, détecteurs de mouvements)**

Oui  Non

**Etes-vous équipé de matériels peu consommateurs en énergie ? (chauffe-eau solaire, équipement noté A+ minimum)**

Oui  Non

## Concernant La gestion de l'eau

**Etes-vous formé ou avez-vous formé vos employés à la gestion de l'eau ?**

Oui  Non

**Utilisez-vous des dispositifs de réduction des consommations d'eau ? (chasse double flux, mousseurs de robinet...)**

Oui  Non

**Utilisez-vous des produits respectueux de l'environnement (éco-labélisé, biodégradable)?**

Oui  Non

**Etes-vous équipé d'un système de séparation des huiles et de l'eau (Déshuileur) ?**

Oui  Non

## Concernant La gestion des déchets

**Votre niveau de connaissances en matière de gestion des déchets est-il suffisant ? (Tri, Valorisation, filière de traitement, réglementation) ?**

Oui  Non

**Avez-vous mis en place du tri sélectif des emballages ?**

Oui  Non

**Réduisez-vous les volumes de déchets ? (Emballage, couverts, aliments)**

Oui  Non

**Récupérer et ou compostez-vous vos déchets alimentaires ?**

Oui  Non

## Concernant la sensibilisation de votre clientèle

**Avez-vous déjà mis en œuvre des systèmes de sensibilisation / information de vos clients ?**

Oui  Non

Oui	Non

Si vous avez obtenu plus de **oui** que de **non** vous êtes sur la bonne voie, continuez vos efforts afin de réduire l'impact de votre activité sur l'environnement.

Si vous avez obtenu plus de **non** que de **oui** ne vous découragez pas, vous ne pouvez que vous améliorer !

Vous pouvez vous adresser à votre conseiller environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique pour toutes démarches en matière d'environnement.



## Service Développement et Animation Economique

### Chargé de Mission environnement

2 Rue du temple Morne Tartenson BP 1194 97200 Fort-de-France CEDEX

Tél : 05.96.71.45.38 / 05.96.71.29.96

Fax : 05.96.70.47.30

@ :secretariat.sdae@cma-martinique.com

[www.cma-martinique.com](http://www.cma-martinique.com)

**A D E M E**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie

**En Partenariat avec**

## QUESTIONNAIRE D'AUTO EVALUATION AUX BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

### Métiers de l'alimentation

